

Réforme du bac : ce que craignent les enseignants

► Les acteurs du secondaire s'accordent sur la nécessité d'une réforme du bac. Mais ils attendent avec inquiétude les arbitrages du gouvernement

► Si l'Élysée en a fixé le cadre – cinq épreuves finales, dont un oral, et davantage de contrôle continu –,

les conséquences pour le lycée posent question

► Les professeurs de SVT et de physique-chimie, notamment, redoutent une baisse du nombre d'heures qui seront consacrées à leurs matières

► Du côté des sciences humaines, c'est la place

future de l'histoire-géographie et des sciences économiques qui suscite des craintes

► Cécile Ladjali, Jérôme Ferrari, Sylvain Pattieu, Mickaël Prost : quatre professeurs expriment leurs espoirs et leurs réserves

PAGE 10 ET DÉBATS PAGES 24-25

La réforme du bac soulève les craintes des enseignants

A la veille des annonces prévues mercredi, des professeurs de lycée s'inquiètent de l'avenir de leurs disciplines

A lors que le ministre doit rendre mercredi ses arbitrages sur la réforme du bac, les enseignants sont nombreux à s'inquiéter pour l'avenir de leurs disciplines. Des associations reçues par Pierre Mathiot lors des auditions destinées à nourrir l'écriture de son rapport l'ont fait savoir, et réclament des options alternatives. Même si la teneur de la réforme a déjà beaucoup changé depuis la publication du rapport, le 24 janvier dernier.

Les premiers à monter au front furent sans doute les professeurs de sciences de la vie et de la terre (SVT) et de physique-chimie. Pierre Mathiot envisageait, en effet, de rendre optionnelle la physique et la SVT dès le deuxième semestre de 2^{de}. Trois semaines après la remise du rapport Mathiot, l'horizon semble s'éclaircir. En 2^{de}, le projet de matières optionnelles au deuxième semestre est abandonné.

Mais les professeurs de physique-chimie et de SVT restent inquiets. Qu'advient-il du bloc « sciences » indifférencié dont parle le rapport Mathiot, proposé en 2^{de} ? « L'abandon de l'idée de rendre les SVT et la physique optionnelle au deuxième trimestre nous rassure », convient Serge Lacassie, le président de l'Association des professeurs de biologie et de géologie. « Mais on ne sait toujours pas comment va être départagé ce bloc ». Ces « sciences » pourraient cacher une réduction des heures de SVT et de physique-chimie. « On voit venir gros comme une maison un bloc de trois heures que l'on devra répartir entre les deux disciplines », s'inquiète Vincent Parbelle,

président de l'Union des professeurs de physique et de chimie (UdPPC). Aujourd'hui, les élèves de 2^{de} ont trois heures de physique et une heure et demie de SVT, sans compter les heures de TP.

Inquiétudes pour les spécialistes
Les enseignants craignent pour la « culture scientifique commune » de tous les élèves, mais également pour les spécialistes. D'abord à cause de ces fameux « couples » d'enseignements de spécialité en 1^{re} et en terminale, dont les assemblages possibles ne sont toujours pas arrêtés. Les enseignants de SVT, échaudés par les assemblages qui figuraient dans le rapport Mathiot (un seul binôme comprenant de la SVT, en association avec la physique) réclament toujours la possibilité d'assembler cette matière avec les mathématiques. « En prépa biologie par exemple, les élèves sont recrutés sur leur niveau en maths, il faut donc assurer ces deux matières au même niveau », commente Serge Lacassie.

Vincent Parbelle rappelle également que, dans le bac S actuel, les lettres et sciences humaines comptent pour 40 % de la note. Dans le bac resserré autour de cinq épreuves terminales, le poids des différentes matières permet aisément de calculer que les enseignements de spécialité vaudront environ 25 % de la note. « Donc un élève qui choisit deux matières scientifiques en spécialité voit les sciences peser encore moins que dans l'ancienne formule », résume Vincent Parbelle. L'UdPPC craint de perdre encore un peu plus le « cœur » de la filière S, où les heures ont déjà été

rognées : en première, les élèves de

« On entend le poncif "on sélectionne par les sciences" ; or, les heures ne font que diminuer »

VINCENT PARBELLE
enseignant

S ont trois heures de physique par semaine, pour quatre heures trente avant la réforme de 2010. « On entend le poncif "on sélectionne par les sciences" alors que les heures ne font que diminuer », regrette l'enseignant.

Du côté des sciences humaines, on fait peu ou prou le même diagnostic : la sanctuarisation de quelques matières se fait au détriment des autres. Non pas à cause de leur disparition en épreuves terminales, cette solennité du mois de juin n'étant pas particulièrement chère au cœur des professeurs. En histoire-géographie par exemple, « l'épreuve du bac se résumait pour certains élèves à envisager les huit sujets possibles en histoire, huit autres en géo, à en choisir quatre de chaque et à les apprendre par cœur », se désole Bruno Modica, président de l'association Les Clionautes.

Non, là encore, c'est plutôt la dotation horaire qui fâche. Vu le nombre de matières en tronc commun, l'histoire-géo se verrait octroyer une fourchette horaire située autour de deux heures par semaine en 1^{re} et en terminale.

Aujourd'hui en 1^{re} elle est de deux heures trente pour les S, et de quatre heures pour les L et les ES. « Ceux qui prendront histoire-géo en spécialité en auront plus », concède Franck Collard, le président de l'association de professeurs d'histoire et géographie (APHG). « Mais ils seront peu nombreux ».

L'APHG espérait que l'histoire-géo soit considérée comme une discipline « universelle » au même titre que la philosophie. « Va-t-on pouvoir assurer une connaissance de base de l'honnête homme ou du citoyen ? Ce n'est pas sûr du tout », conclut l'enseignant.

« Le maintien des séries »

On trouve cependant un corps disciplinaire pour témoigner de son attachement aux filières actuelles : les sciences économiques et sociales, maîtresses de la « troisième voie » entre les lettres et les sciences. Dans la nouvelle architecture, les SES correspondraient à l'une des huit « spécialités » au choix en cycle terminal. Mais les assemblages possibles inquiètent beaucoup les enseignants, qui craignent que les SES ne soient proposées que dans un seul binôme. « Cette troisième culture existe bel et bien, et elle doit être préservée », martèle Erwan Le Nader, président de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES). « Nous demandons le maintien des séries, qui permettent de concevoir des programmes en complémentarité ».

Car l'enjeu majeur de la réforme est de réformer les derniers cycles du secondaire pour favoriser l'entrée à l'université. Pour les ensei-

gnants de ces disciplines, il était urgent d'agir, mais les pistes actuelles semblent en contradiction avec ce nouveau parcours pensé entre « bac - 3 et bac + 3 ». En sciences, on craint de préparer encore plus mal des élèves qui arrivent déjà faibles dans les classes préparatoires scientifiques ou à l'université, et de ne plus pouvoir offrir à tous, en cycle terminal (1^{re} et terminale) un enseignement scientifique dont l'absence pourra pêcher ensuite, par exemple chez les élèves littéraires qui se destinent à devenir professeurs des écoles. ■

VIOLAINE MORIN

LE CONTEXTE

ORAL

L'épreuve orale terminale pourrait s'appeler « oral de maturité », et non « grand oral », comme évoqué jusqu'à présent. Il s'agirait pour l'élève de présenter

un projet mené sur deux années, soit adossé à une discipline, soit à deux, en lien avec les enseignements de spécialité choisis. Cette épreuve s'approcherait de l'oral de projet de la filière technologique. L'épreuve durerait vingt minutes, dont dix consacrées à de l'argumentation. Le lycéen la présenterait en juin, devant un jury de trois person-

nes dont une extérieure au lycée. L'inquiétude des enseignants: que cette épreuve ne donne lieu à du « bachotage », alors que l'objectif est de travailler des compétences recherchées dans l'enseignement supérieur. Telle qu'elle se dessine, elle semble moins « interdisciplinaire » que ne l'évoquait le rapport Mathiot rendu le 24 janvier.

Avec les syndicats, une concertation jusqu'au dernier jour

Les représentants des enseignants s'interrogent sur le flou entourant les nombreux changements qui interviendront au lycée

A « J - 1 » de l'annonce, en conseil des ministres le 14 février, de ce que sera l'architecture du nouveau bac, une question traverse la communauté éducative: cette réforme dont l'Élysée a fixé les grandes lignes – quatre épreuves terminales, plus de contrôle continu – peut-elle être menée sans remettre en jeu, de fond en comble, le lycée ?

Les syndicats défilaient encore lundi au ministère de l'éducation. Certains ont même eu deux entrevues avec Jean-Michel Blanquer, au fil de la concertation de trois semaines qu'il a menée au pas de course. « D'un interlocuteur à l'autre, les scénarios de la réforme semblent encore pouvoir évoluer », confiait un dirigeant syndical, lundi. C'est à se demander si le flou qui domine n'est pas volontaire. »

Fini les séries, ont appris les syndicats reçus rue de Grenelle lundi: celles-ci seraient remplacées par un « tronc commun » de seize heures d'enseignement hebdomadaires comprenant français, philosophie, histoire-géo, deux langues vivantes et l'éducation physique et sportive (EPS). Pas de maths, pas de sciences de la vie et de la Terre (SVT), pas de physique-chimie en tant que telles, mais un nouvel enseignement d'« humanités numériques et scientifiques », inclus dans le tronc commun en classe de première comme de terminale (deux heures hebdomadaires). « De quoi développer une culture scientifique commune à tous », a-t-on expliqué aux syndicats. « Mais avec

quels programmes? Quels enseignants? », s'interrogent ceux-ci.

Viendraient s'y adosser des enseignements de « spécialités » – expression préférée à celles de « majeures » –, de douze heures par semaine. Les lycéens en choisiraient trois en première (quatre heures chacun), puis deux en terminale (six heures). Ils s'inscriraient ainsi dans un parcours de spécialisation, mais à partir de la première – comme aujourd'hui – et pas dès la seconde, comme le préconisait le rapport sur le nouveau bac remis par l'universitaire Pierre Mathiot le 24 janvier. A charge pour les élèves de faire leur choix parmi huit spécialités: maths, physique-chimie, SVT, sciences économiques et sociales, arts, mais aussi « littérature et philosophie », « histoire-géographie et géopolitique », « langue et littérature étrangère ». Peut-être même neuf, si la spécialité « codage et algorithmique » est retenue.

Peu de précisions

Sur les combinaisons de spécialités permises en terminale, qui inquiètent tant les associations d'enseignants, peu de précisions pour l'heure. « Sept couples ou assemblages seraient possibles dans tous les lycées », rapporte une syndicaliste. Un huitième pourrait être introduit dans chacun à l'initiative locale, et peut-être même un neuvième dans les lycées défavorisés. »

C'est sur ces spécialités que porteront deux des épreuves terminales du « bac 2021 » – celles passées au printemps pour peser dans

l'orientation vers l'enseignement supérieur. Avec l'oral dit « de maturité » (expression préférée à celle de « grand oral ») et l'épreuve commune de philosophie, présentés en juin, ces épreuves finales pèsent pour 60 % de la note globale (épreuve anticipée de français comprise). Les 40 % restants relèveraient du contrôle continu, selon des modalités qui restent à arbitrer. Trois ou quatre partiels, adossés – ou non – à l'examen des bulletins: c'est entre ces deux pistes que le ministère hésiterait.

La réforme ne revient-elle pas à ressusciter les séries sous une autre forme?, s'interrogent des enseignants. Elle s'éloigne en tout cas du scénario qui semblait quasi acté ces derniers jours, prévoyant la fusion des générales actuelles (L, S et ES) en un pôle scientifique et un pôle lettres-humanités-société. Du « big-bang » préconisé par Pierre Mathiot, M. Blanquer retiendrait bien la logique, en permettant aux élèves de choisir parmi des combinaisons de matières. Mais pas de semestrialisation des emplois du temps des lycéens; pas non plus d'annualisation du service des enseignants qui en aurait découlé. C'est une « version allégée du lycée modulaire » (ou du « lycée à la carte ») qui s'annonce, estiment les organisations syndi-

cales – « une forme de compromis dont on peine encore à voir les implications », observe Claire Guéville, du SNES-FSU, dernier syndicat reçu le 12 février. Les élèves ne devraient pas pouvoir changer

de discipline d'un semestre à l'autre, et il ne semble pas acquis qu'ils puissent en changer d'une année sur l'autre.

Reste que le gouvernement semble bien vouloir embrasser les deux réformes de concert – baccalauréat et lycée –, quand bon nombre de commentateurs prédisaient qu'il ne s'attellerait au chantier du lycée qu'à la marge (en se contentant d'une réécriture des programmes, ce qui est aussi prévu, en parallèle).

Les élèves ne devraient pas

pouvoir changer de discipline d'un semestre à l'autre

On disait les options du baccalauréat « ancienne formule » trop nombreuses. Dans le scénario qui se dessine actuellement, elles seraient des « enseignements facultatifs » évalués en contrôle continu. Au choix, le latin-grec, l'EPS et la langue vivante 3, mais aussi des « mathématiques expertes », des « maths complémentaires », des « sciences politiques » et du « droit et (des) grands enjeux

du monde contemporain » (enseignement de spécialité jusqu'à présent proposé en L). L'une pourrait être choisie en première, une autre en terminale, croit savoir le SNES.

Les porte-parole syndicaux se sont vus invités à réfléchir à un nouveau nom pour la terminale, « pour mettre en évidence que cette dernière classe du lycée n'est pas une fin », précise Philippe Tournier, du SNPDEN-UNSA. Et, symboliquement, inscrire la réforme dans ce « continuum du bac - 3, bac + 3 », comme disent les spécialistes, qui reste pour l'heure encore théorique. ■

MATTEA BATTAGLIA

« Le bac doit rester le diplôme de l'équité »

Le ministre de l'éducation nationale doit présenter mercredi son projet de réforme du bac au conseil des ministres.

Il s'appuie sur le rapport Mathiot, remis le 24 janvier, qui propose entre autres de garder le cérémonial de l'examen et de rapprocher le lycée de l'enseignement supérieur. Deux idées qui, pour l'auteure Cécile Ladjali, vont dans le bon sens

Par CÉCILE LADJALI

Le réveil affiche 5h20. Le soleil, à la mi-juin, se lève en même temps que les élèves et leurs professeurs convoqués dans les centres d'examen organisant les épreuves du baccalauréat. Chacun est tendu – adultes comme adolescents –, mais happé par ce moment vers lequel toutes les consciences convergent de façon presque magique. Le ciel est clair. L'air déjà tiède. Il s'agit d'un cérémonial, d'une épreuve du feu. Tous l'attendent. Cette semaine singulière entérine un parcours, donne un sens aux années d'efforts et de doutes. L'anxiété de chacun est palpable, mais elle est à la mesure de l'importance de l'instant. Elle est aussi la condition d'une concentration nécessaire, et la traduction d'une appréhension : il s'agit de rencontrer l'autre, que l'on soit l'adulte qui interroge ou l'élève qui compose.

Ce matin, tout est autre. Tout est nouveau. Tout est possible. Or, il va falloir tenir son rôle. L'école est l'antichambre de la comédie sociale que ces jeunes gens vont devoir jouer durant leur vie. Aussi cette rencontre avec l'altérité leur permet-elle paradoxalement

de prendre conscience de qui ils sont. Ce fut le cas, il y a des années, du lycéen interrogé à l'oral de français, abhorrant toute littérature, mais que j'avais obligé à aller à la rencontre du texte. Au terme de l'épreuve, il m'avait avoué que c'était la première fois qu'il lisait vraiment un poème, que cela lui avait plu et qu'il s'en souviendrait. Si ces moments de grâce pure changent les élèves, ils bouleversent aussi les professeurs, à l'instar de ce jury ému aux larmes devant une de mes élèves malentendante et atteinte de cécité qui, étudiant un poème de Verlaine, ne parla que de musique et de peinture.

Avant les beaux matins de juin, il y aurait donc la classe de seconde, dont les fonctions seraient d'« accueillir » et de « stimuler », stimulation qui aurait son importance tant certains élèves se retrouvent dans telle ou telle section de première par défaut. En créant des passerelles entre séries générales et technologiques, la seconde irait dans le sens d'une revalorisation des filières professionnelles, encore trop souvent méprisées. Enfin, ce temps de concertation réajusterait des orientations malheureuses décidées en fin de troisième. Qui peut, en effet, présumer de l'avenir d'un jeune de 14 ans ?

SE PROJETER DANS LA DURÉE

Le nouveau baccalauréat serait donc pensé en lien étroit avec l'enseignement supérieur, ce que je trouve judicieux à plus d'un titre. Actuellement, le baccalauréat est un diplôme nécessaire pour confirmer son admission à l'université. Là, il pourrait devenir le début d'un parcours, le premier grade universitaire, aidant l'élève à se projeter dans la durée, ce qui demeure une gageure quand on a 17 ans. De fait, certaines matières universitaires devraient être abordées dès le lycée, comme la psychologie et le droit, qui sont les filières les plus demandées. Un enseignement des « sciences de la société » en classe de terminale, comme le propose le rapport, serait une bonne chose. Et enfin, les professeurs du secondaire, ayant les exigences du supérieur comme horizon d'attente, verraient dans cette nouvelle organisation une invite à rendre leurs cours plus substantiels, plus ambitieux, gage de fierté pour les élèves et de plaisir pour eux.

Calquée sur les rythmes universitaires, l'organisation semestrielle laisserait du temps à des séquences plus longues et permettrait un découpage moins drastique des cours. Mais que feront cependant les profes-

seurs qui n'enseigneront pas leur dominante au second semestre? Seront-ils à cheval sur deux établissements? La chose pourrait fâcher...

Le grand oral est un projet noble et ambitieux, mais il mettra les plus faibles en grande difficulté. Revenons sur le préjugé facile et rassurant d'une société moderne qui serait celle de l'oral. Ce sont les fils de bonne famille un peu fumistes mais ayant les codes qui tchatchent. Pas les enfants des quartiers. Aussi faudra-t-il redoubler d'efforts à leur endroit, car je m'accorde à penser que «la classe de rhéto» était une merveille, et qu'apprendre aux élèves «l'art de la conversation» revient à faire d'eux des êtres libres et fiers.

CHOIX MÛRIS

L'unité générale (unité 1) regrouperait les enseignements suivis par l'ensemble des lycéens et viserait la culture de «l'honnête homme». Une culture générale exigeante et commune deviendrait alors une excellente propédeutique au monde de l'enseignement supérieur... et au monde, tout simplement.

L'unité d'approfondissement et de com-

plément (unité 2) se composerait des enseignements choisis par les élèves pour construire leur projet d'études supérieures. Elle se répartirait entre une majeure associant deux disciplines, deux mineures obligatoires et une mineure optionnelle. La nouvelle nomenclature sera certainement un casse-tête administratif pour l'agencement des emplois du temps, mais obligera les élèves à sortir d'une sorte d'attentisme en procédant à des choix mûris.

En outre, je pense que l'unité 3, celle qui s'occupe de «l'accompagnement» pour l'orientation, des projets et des méthodes, sera du temps confisqué aux deux autres unités. «L'esprit» de ces trois heures de concertation hebdomadaire ne pourrait-il pas être instillé aux cours par nature pensés en fonction d'un avenir universitaire?

Que le contrôle continu soit pris en compte récompenserait, certes, l'assiduité des élèves, mais le diplôme risquerait d'être ghettoïsé. Il faudrait donc un réel travail d'harmonisation dans l'évaluation et une probité sans faille du côté des jurys au moment de l'attribution des notes, afin que ce diplôme national reste celui de l'équité quel

que soit le secteur géographique où le candidat a composé.

Enfin, si le rapport propose que 40 % des parcours aient un profil littéraire, je regrette que l'enseignement des arts ne soit que «mineur» ou «optionnel» et que la beauté ne soit pas invitée dans la classe. Car la rencontre incarnée des élèves avec les artistes, l'entrée de plain-pied dans l'œuvre d'art par le truchement de la création, demeurent des expériences tant irremplaçables qu'inoubliables. ■



Cécile Ladjali, écrivaine, professeure agrégée de lettres, enseigne dans le secondaire, ainsi qu'à l'université Sorbonne-Nouvelle. Dernier roman paru : «Bénédict» (Actes Sud, 272 p., 20,80 €)



SUR LE WEB

NOS TRIBUNES SUR
LA RÉFORME DU BAC

Pierre Merle (sociologue) « Les réformes du bac et de l'accès à l'université suscitent de multiples réserves »

Jean-Robert Pitte (universitaire)

« La réforme du bac est juste et bonne »

Nathalie Mons (sociologue)

« Le bac est devenu complexe et son organisation est chronophage »

Cyril Delhay (professeur à Sciences Po)

« Pour que le grand oral fonctionne, il faudra en enseigner les techniques »

Blanche Lochmann (universitaire)

« Si les progrès des élèves sont véritablement recherchés, le projet doit être retravaillé »

Bruno David, Marc-André Selosse, Guillaume Lecoite et Eric Westhof (chercheurs)

« Enseigner une nouvelle histoire naturelle pour penser aujourd'hui et construire demain »

Les propositions du rapport Mathiot aggraveront les inégalités

Le lycée à la carte que défend ce texte existe déjà en Grande-Bretagne. Il correspond à un système libéral où l'élève devient entrepreneur de son propre parcours, dénonce l'historien et écrivain Sylvain Pattieu

Par SYLVAIN PATTIEU

Il y a Bintou, bac pro «laboratoire contrôle qualité», qui vit à Compiègne, trois heures de trajet par jour, refusée en BTS pour travailler dans la police scientifique, elle se retrouve en histoire à Paris-VIII; il y a Jérémie, bon niveau en histoire mais qui a de grosses difficultés en grammaire, ça pèse sur ses copies; il y a Rayane, bac techno, qui adore l'histoire, aborde sa troisième année de licence sans anicroche; il y a Laura, venue à Paris-VIII parce qu'on y travaille en petits effectifs, sans cours magistraux, après une année perdue dans l'anonymat des amphes d'une autre université.

Je lis le rapport Mathiot, qui a pour objectif de «*permettre une réussite plus fréquente dans l'enseignement supérieur*», et je me demande: «*Ça va changer quoi pour mes étudiants?*»

Je suis maître de conférences en histoire et dans le master de création littéraire. Aucun de mes grands-parents n'a le bac. Mon père et ma mère ont été chacun les premiers de leur famille à l'avoir. Ma mère a repris ses études à 30 ans pour devenir avocate à 40. Je suis le fruit de mon travail, de mes dispositions familiales, d'un immense effort collectif, national, engagé après 1945 pour augmenter le niveau culturel de toute la population. L'idée d'un système scolaire voué à l'étude commune du plus grand nombre le plus longtemps possible, pour réduire les inégalités. Le fruit d'un rapport de force, régulièrement contourné, menacé, contesté par une partie des élites de ce pays.

Je lis le rapport Mathiot et je me dis, elle est implacable, cette réforme, terriblement cohérente avec celle de l'université, de Parcoursup. C'est une machine de guerre. Le modèle est

celui du lycée modulaire à l'anglaise et d'un enseignement supérieur très inégalitaire. Un lycée à la carte pour élève entrepreneur de son propre parcours. En vérité, les dés sont truqués, les choix limités: il y a les initiés et les autres, selon les catégories sociales principalement. Il y a l'implicite de la hiérarchie des filières, très peu de passerelles entre elles. Les universités choisissent des attendus, selon leur prestige, selon les disciplines, et il faut avoir fait telle matière, avec tel niveau, pour prétendre à telle inscription dans le supérieur. Dès la seconde, avoir une idée précise de son orientation postbac, faire des choix en conséquence. Dans le rapport Mathiot, ça se dit «unités d'approfondissement», et une séparation est déjà envisagée entre scientifiques et non-scientifiques. Quant aux bacs pro, ils sont oubliés, renvoyés à un prochain rapport.

M. MACRON A VENDU LA MÈCHE

M. Mathiot justifie tout par l'échec en licence. Il faut relativiser cette notion, tenir compte des réorientations. N'empêche: 41 % des bacheliers de 2012 ont leur licence en trois ou quatre ans, contre 53 % de ceux de 2002. 21 % d'une classe d'âge n'a pas le bac. Et, pour la première fois depuis longtemps, les catégories les plus populaires obtiennent des résultats moins bons que les catégories socialement équivalentes du passé. De quoi renforcer une terrible division sociale et culturelle. Pourtant, il y a une élévation massive des aspirations scolaires dans les milieux populaires. Difficile de mettre en place une école égalitaire dans une société inégalitaire. Tout ça fait mal, nécessite un débat, il faudrait pointer les effets des politiques néolibérales, réfléchir sur les modes d'apprentissage, les savoirs nécessaires, les moyens. Transformer

l'école, oui, mais les solutions préconisées par le rapport Mathiot, à la lumière de l'exemple anglais, aggraveront les inégalités: de sexe, d'origine sociale ou géographique. Ainsi tous les lycées ne proposeront pas tous les parcours. Le rapport évoque des «*synergies d'établissements*», elles sont plus faciles à mettre en œuvre à Paris que dans la Creuse.

Dans l'Antiquité, Alcibiade avait coupé la queue de son superbe chien. Quand on lui demandait pourquoi, il disait qu'il préférerait qu'on parle de cette queue plutôt que de ses autres actions. Réformons le bac, dit le rapport Mathiot, attaquons-nous à un symbole. Introduisons un grand oral sans préciser sur quels savoirs il s'appuie, augmentons le contrôle continu. Très bien, discutons-en. Mais M. Macron a déjà vendu la mèche: «*L'université n'est pas la solution pour tout le monde.*» Quelle est alors la solution? Les moyens des classes prépa pour tous? Ou bien un système scolaire qui trie, spécialise et hiérarchise de plus en plus tôt? Un «lycée des possibles» ou un lycée de la connivence? C'est étrange, les libéraux voudraient qu'on change cinq, dix fois de métier dans sa vie, qu'on s'adapte au marché du travail, et pourtant ils préconisent la spécialisation précoce.

Mon fils est à l'école à Noisy-le-Sec, dans la Seine-Saint-Denis. Ma fille y entre l'an prochain, elle se réjouit. Ils sont petits, le bac est loin. Avec leurs copains-copines, ils ont l'appétit d'apprendre, et je suis sûr que, si on leur en donne les moyens, ils en sont tous et toutes capables. Ne nous résignons pas à une école qui figerait les inégalités. ■

Sylvain Pattieu est maître de conférences en histoire et écrivain. Dernier ouvrage paru: «*Nous avons arpenté un chemin caillouteux*» (Plein Jour, 2017)

Jérôme Ferrari : « Il faut enseigner la philosophie avant la terminale »

Pour l'écrivain et professeur de philosophie, la réforme du baccalauréat, dont certains points méritent d'être salués, ne changera pas fondamentalement un enseignement qui se heurte à la culture de l'immédiateté des élèves

ENTRETIEN

Né en 1968 à Paris, Jérôme Ferrari est professeur de philosophie au lycée Fesch d'Ajaccio et en hypokhâgne au lycée Giocante de Casabianca de Bastia. Romancier et traducteur, il a notamment écrit *Le Sermon sur la chute de Rome* (Actes Sud, 2012), pour lequel il obtint le prix Goncourt, *Le Principe* (Actes Sud, 2015) et *Il se passe quelque chose* (Flammarion, 2017). Il analyse la réforme du baccalauréat proposée par le rapport Mathiot et les difficultés rencontrées par l'enseignement de la philosophie en France.

Dans le rapport Mathiot, la philosophie devient une « épreuve universelle », est-ce une bonne nouvelle ?

L'épreuve de philosophie est emblématique de cet examen symbolique qu'est le baccalauréat et il était difficile pour le gouvernement de la supprimer. Mais des questions demeurent : comment et à qui va-t-elle être enseignée ? Si l'on passe des horaires actuels à deux heures pour tout le monde, en dehors de toute considération corporatiste, la philosophie

ne sera pas enseignée de façon satisfaisante, car il faut environ quatre heures par semaine pour se familiariser avec une discipline nouvelle qui introduit une façon de penser singulière. A côté du tronc commun, les élèves pourront prendre la philosophie en majeure (ou en spécialisation). Mais comment choisiraient-ils la philosophie alors qu'ils ne l'ont jamais rencontrée en première ou en seconde ? Cette réforme devrait in-

duire une refonte du lycée et introduire un enseignement de la philosophie avant la classe de terminale.

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les professeurs de philosophie ?

J'ai fait toute ma carrière en Corse ou dans les lycées français à l'étranger. J'ai conscience d'être excessivement privilégié et je ne peux parler pour l'ensemble de mes collègues. Cela dit, il me semble qu'il y a une inadéquation entre ce que l'on attend des élèves et ce que l'on peut réellement exiger d'eux. Au baccalauréat, je corrige un nombre considérable de copies qui ne satisfont pas le niveau minimal d'exigence de problématisation d'une dissertation. Beaucoup d'élèves arrivent en terminale en slalomant entre les épreuves, en lettres ou en histoire, sans avoir été confronté à la dissertation et ont donc du mal à maîtriser l'exercice, y compris dans sa dimension rhétorique. Et puis apprendre à penser par soi-même, ce n'est pas penser tout seul. Cela suppose de comprendre pourquoi les questions philosophiques posent des problèmes et savoir que ces problèmes ont une histoire. Face à cette réalité, nous sommes obligés de noter sur

d'autres choses, de chercher d'autres qualités à une copie que celle de l'argumentation philosophique. Nous butons aussi sur d'énormes problèmes de compréhension du français. Une année, j'ai posé la question suivante : « *L'ambiguïté des mots peut-elle être heureuse ?* » A la lecture des copies, je me suis rendu compte que les élèves pensaient qu'il s'agissait d'une question sur le bonheur et non sur le langage.

Comment enseigner la philosophie face à ces lourds problèmes de compréhension qui s'accompagnent d'un rapport parfois très distendu des élèves à la culture ?

C'est un fait : le rapport à la culture ne va plus de soi, ce n'est plus quelque chose de spontanément respectable pour les élèves. On voit mal comment il en serait autrement : les

élèves ont grandi dans une société qui ne valorise guère la culture. L'autorité du savoir ne va plus de soi. Il n'est plus un objet de désir. Il est considéré comme inutile et abstrait. Aucune réforme, je le crains, n'inversera ce grand mouvement sociologique qui entraîne également un bouleversement pédagogique. Car, pour les élèves, les choses doivent être comprises (si tant est qu'elles méritent de l'être), vite et facilement. « *Je n'ai pas compris* » n'est plus un constat mais un slogan, voire une revendication. Or, on ne peut pas comprendre sans faire un effort et cet effort ne peut être efficace que s'il est motivé par un désir. Je travaille beaucoup, comme mes collègues sans doute, non pour restaurer mon aura de fonctionnaire, mais afin de susciter du désir sur des objets qui n'en suscitent pas spontanément

chez la majorité des élèves. Lorsque j'aborde Platon, par exemple, je les initie à la mythologie et au monde grec. Lorsque nous réfléchissons à la religion, je fais un peu de culture religieuse. Même chose pour l'ethnologie lorsque j'aborde les notions de nature et de culture. Il faut passer un peu de temps sur ce qui, du point de vue philosophique, relève de l'illustration ou de l'anecdotique. Et c'est aussi nécessaire parce que le programme de philosophie doit s'appuyer sur tout ce qui a été fait pendant les années précédentes.

Etes-vous favorable au contrôle continu ?

Oui, j'y suis très favorable car cela permet aux élèves d'être reconnus même s'ils ne sont pas à l'aise avec l'épreuve écrite ou l'examen terminal. La philosophie devrait pouvoir l'intégrer. Lorsqu'un élève a travaillé toute l'année, qu'il a fait preuve de curiosité intellectuelle et qu'il a une mauvaise note au bac, cela me désole. Si cette note peut être compensée par les efforts réalisés dans l'année, tant mieux. Je sais que le contrôle continu suscite des critiques, notamment quant à l'égalité de traitement des élèves. Mais l'égalité telle que nous l'expérimentons est largement théo-

rique, c'est-à-dire illusoire. En réalité, l'école ne cesse de reproduire des inégalités. Et j'ai le sentiment que le contrôle continu, en permettant une évaluation plus personnalisée, pourrait contribuer à les réduire.

Faut-il enseigner différemment la philosophie ?

Essentiellement centré sur des notions, le programme de philosophie n'est pas facile à étaler sur deux ans,

« LES ÉLÈVES ONT GRANDI DANS UNE SOCIÉTÉ QUI NE VALORISE GUÈRE LA CULTURE. L'AUTORITÉ DU SAVOIR NE VA PLUS DE SOI »

car il ne s'agit pas d'un empiement ou d'une suite de thèmes, mais de quelque chose qui fonctionne en réseau et qu'il est donc difficile de segmenter. Mais on pourrait généraliser une expérience menée depuis 2010 dans les classes de seconde et de première : il s'agit pour un professeur de philosophie d'intervenir sur un point du programme d'une autre discipline, en coopération avec le collègue concerné. A chaque fois que j'ai eu l'occasion de le faire, en maths, en SVT, en histoire, ça s'est très bien passé et je crois que c'était aussi stimulant pour les élèves que pour nous, les enseignants. La philosophie est une des disciplines qui peuvent être couplées avec n'importe quelle autre, du fait qu'elle parle de tout. Or si la réforme se borne à coupler la philosophie avec les lettres, cela sera très décevant. D'autant que je ne crois pas qu'elle soit avant tout une discipline littéraire ni que cela soit le couplage le plus fécond. Si l'on supprime les sections S et L pour les remplacer par maths-physique et philo-lettres, cela fait beaucoup de bruit pour rien. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS TRUONG

Au lycée, il faut des parcours scientifiques assumés

Le rapport Mathiot explore des pistes positives, mais le regroupement de matières scientifiques ne doit pas conduire à une diminution du nombre d'heures qui leur sont consacrées, juge Mickaël Prost, le président de l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques

Par MICKAËL PROST

A travers des propositions destinées à réformer un lycée dont les filières scientifiques et technologiques sont à bout de souffle, Pierre Mathiot, dans son rapport sur le baccalauréat remis fin janvier au ministre de l'éducation nationale – lequel devait présenter sa réforme mercredi 14 février en conseil des ministres –, propose de « relever un défi essentiel pour préparer la société de demain ». Chantier ambitieux s'il en est, et qui oblige. Alors que le poids des sciences et des technologies ne cesse de croître dans l'économie mondiale, la France a fait depuis une vingtaine d'années le choix tout paradoxal de se désengager progressivement, en matière d'en-

**ON NE PEUT
ESPÉRER PRÉPARER
LES SCIENTIFIQUES
A L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR AVEC
DES HORAIRES
EN SCIENCES
INFÉRIEURS À CEUX
DE LA FILIÈRE S**

seignement, des sciences dans le secondaire.

A différentes vagues de recul horaire des disciplines scientifiques dans l'indifférence générale ont répondu diverses refontes malheureuses des programmes. Très peu exigeants en termes de raisonnement et de calcul tout au long de la scolarité, les programmes auxquels ces réformes ont conduit privilégient une juxtaposition peu cohérente de contenus superficiels, et ont même fini par ériger un fossé entre des disciplines comme les mathématiques et la physique, dont les synergies naturelles sont pourtant si fructueuses. Ces évolutions ont été immédiatement sanctionnées par les résultats d'études internationales comme Timss ou PISA sur les acquis des

élèves, qui s'abattent régulièrement sur la France.

Une telle dégradation de la formation scientifique des lycéens a accru fortement les difficultés méthodologiques et techniques des étudiants dans l'enseignement supérieur. Ce constat, partagé par l'ensemble des acteurs des premiers cycles de l'enseignement supérieur scientifique, est également attesté par les professeurs de lycée. A une époque de bouleversements technologiques dans lesquels les sciences jouent un rôle décisif, la formation des futurs cadres scientifiques et techniques est pourtant un enjeu crucial pour le pays, notamment en matière d'emploi.

Dans ce contexte, la réforme du lycée engagée sous l'impulsion du président

de la République est une initiative salutaire. Elle offre des opportunités encourageantes pour ce grand chantier national de reconstruction de l'enseignement des sciences auquel sociétés savantes et associations de professeurs souhaitent contribuer pleinement et collectivement. Pierre Mathiot, missionné pour conduire les premières réflexions sur la refondation du lycée, a diagnostiqué sans ambiguïté le mal, et semblait percevoir la nécessité d'administrer le bon remède: offrir à tous les lycéens un bagage scientifique minimal, mais aussi des parcours dont la vocation scientifique serait clairement assumée.

DES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Au fil des auditions menées par la mission, Pierre Mathiot a en particulier émis l'idée de renforcer le poids des disciplines scientifiques dans le cursus des lycéens se destinant à poursuivre des études scientifiques, autour d'un tronc commun initialement resserré. Le rapport remis au ministre propose de supprimer les filières actuelles et de les remplacer par un lycée modulaire où l'élève choisirait deux disciplines majeures et deux mineures associées à un tronc commun. Ce choix n'est pas le seul à même de redresser l'enseignement scientifique, mais il en donne la possibilité. La création de majeures et de mineures peut, si les enseignements y sont intelligemment conçus, contribuer à revitaliser celui des sciences et permettre une exploitation efficace des interactions disciplinaires, par des programmes

nettement différenciés: ce ne sont pas les mêmes mathématiques qui serviront aux futurs économistes et aux futurs scientifiques...

Si le rapport voit fort justement la classe de seconde comme une classe de détermination, certaines des conséquences qu'il en tire sont cependant très préjudiciables à la formation scientifique. Un regroupement des mathématiques et de l'informatique, s'il est pertinent, ne sera profitable à l'ensemble des disciplines scientifiques que si les mathématiques conservent un horaire au moins égal à l'actuel. La physique-chimie, regroupée avec les sciences de la vie et de la Terre au sein d'une unique discipline nommée « sciences », pourrait voir son horaire divisé par deux, ce qui interdirait de facto d'illustrer sa double spécificité, à la fois expérimentale, et de modélisation, en étroit rapport avec les mathématiques.

En outre, le choix d'une spécialisation progressive des élèves en première et en terminale se heurte frontalement à l'écueil d'un tronc commun inflationniste, et, en l'état, le rapport n'assume pas complètement la logique de spécialisation. On ne peut pourtant espérer préparer les scientifiques à l'enseignement supérieur avec des horaires en sciences inférieurs à ceux de la filière S actuelle, qui ont atteint un niveau plancher. Ces problèmes « logistiques » ne sont pas sans enjeu.

Les petites calculatrices en surchauffe du ministère s'évertuent à proposer des découpages horaires uniformes toutes disciplines confondues, mais c'est faire fi d'une réalité pourtant incontestable: le caractère cumulatif de certains domaines tels la physique et plus encore les mathématiques implique des contraintes horaires spécifiques et une conception des programmes adaptée. Pour être en mesure de répondre aux attentes de l'enseignement supérieur et de la société tout entière, le ministère de l'éducation nationale devra revenir à l'esprit initial de la réforme en sortant de l'ambiguïté du rapport Mathiot et assumer pleinement une logique de spécialisation. ■



Mickaël Prost est le président de l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques